

Le 1<sup>er</sup> avril,

ON DIT ADIEU

AUX SACS NOIRS



La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie fournit désormais des sacs poubelle translucides pour vos ordures ménagères. À partir du 1<sup>er</sup> avril, les sacs poubelle noirs ne devront plus être utilisés.

## Pourquoi les sacs noirs ne seront-ils plus acceptés ?

Pour un tri plus rigoureux avec **moins d'erreur de tri** : les sacs translucides permettent aux agents de collecte de détecter rapidement les erreurs de tri dans les ordures ménagères, comme des déchets recyclables ou spécifiques (emballages, papiers, textiles, déchet végétaux, déchets électroniques, etc).



## Comment obtenir vos sacs poubelle translucides ?

- Lors des **distributions mensuelles** de sacs organisées par la direction déchets dans tout le territoire (lieux et dates sur [www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)).
- Au siège de la communauté d'agglomération (1 rue du Général Ruel 50300 Avranches).
- En mairie, si elle propose ce service.

## Et du côté de la collecte ?

À partir du 1<sup>er</sup> avril, seuls les sacs translucides fournis par la collectivité seront acceptés.

Ensemble, améliorons le tri des déchets en disant **adieu aux sacs noirs !**